



Gestion de la dénonciation en france

Par **markus007**, le **09/12/2015** à **19:06**

Dans la culture française ce mot à des relents nauséabonds , surtout quand on se réfère à la dernière guerre , au régime de Vichy qui n'avait pas la panacée de la dénonciation. Les pays anglo_Saxons ne s'embarrassent pas de tels préjugésrnCependant, beaucoup d'organismes acceptent des signalements de particulier dûment identifié qui sont susceptibles de modifier ou supprimer un droit dans le cadre de la lutte contre la fraude